AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C2389
FR0000073843-FS1027

20 novembre 2019

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

ITS GROUP

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 20 novembre 2019, la société par actions simplifiée ITS Participations[1] (42 rue Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt) a déclaré avoir franchi en hausse, le 20 novembre 2019, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 30%, 1/3 et 50% du capital et des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir 4 060 254 actions ITS GROUP représentant autant de droits de vote, soit 51,56% du capital et 51,36% des droits de vote de cette société[2].

 Ce franchissement de seuils résulte d'un apport en nature de 4 060 254 actions ITS GROUP au profit du déclarant[3].

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 La société ITS Participations déclare :

 « Aucun financement n'a été nécessaire. L'acquisition des actions d'ITS GROUP a été réalisée via la réalisation d'apports en nature, intervenus le 20 novembre 2019, au profit d'ITS Participations, par le groupe familial Bénard, BNP Paribas Développement et M. Robert Spiegel, de 4 060 254 actions ordinaires d'ITS Participations, sur la base d'un prix égal au prix d'offre (soit 6,62 euros), soit une valeur globale d'apport de 26 878 881,48 euros, en échange de la remise de 26 878 877 actions ordinaires nouvelles d'ITS Participations de 1 euro de valeur nominale chacune et émises au pair ;

 - ITS Participations n'agit pas de concert ;

 - ITS Participations envisage d'acquérir le solde des actions ITS GROUP non encore détenues par elle au travers du lancement d'une offre publique d'achat simplifiée suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire portant sur les titres ITS GROUP. A l'issue des opérations d'apport décrites ci-dessus, ITS Participations détient déjà le contrôle d'ITS GROUP au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce ;

[1] Contrôlée à hauteur de 48,48% par le groupe familial Bénard, à hauteur de 29,28% par BNP Paribas Développement et à hauteur de 22,24% par M. Robert Spiegel. Par ailleurs, M. Jean-Michel Bénard est titulaire d'une action de préférence ITS Participations lui conférant un nombre de droits de vote « n » tel qu'à toute assemblée générale d'ITS Participations, son titulaire et ses affiliés disposent, avec l'ensemble des actions d'ITS Participations qu'ils détiennent conjointement par ailleurs, un nombre de droits de vote représentant 50,01% des droits de vote totaux détenus par les associes d'ITS Participations présents ou représentés à l'assemblée générale considérée. Les associes d'ITS Participations agissent de concert vis-à-vis d'ITS Participations.

[2] Sur la base d'un capital composé de 7 874 555 actions représentant 7 904 902 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Cf. notamment communiqué de la société ITS GROUP du 17 octobre 2019.

- ITS Participations souhaite poursuivre le développement des activités d'ITS GROUP en collaboration avec les équipes dirigeantes et les salariés d'ITS GROUP et de ses filiales et n'a pas l'intention de modifier, a raison de l'offre, la politique industrielle et financière ainsi que les principales orientations stratégiques mises en œuvre par la société, en dehors de l'évolution normale de l'activité ;

- ITS Participations n'envisage pas de procéder aux operations listées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à l'exception du projet de retrait de cote de la société en cas de réalisation du retrait obligatoire, et en cas de radiation de la cote d'ITS GROUP, de la transformation de cette dernière en société par actions simplifiée ;

- ITS Participations n'est partie à aucun accord ou instrument mentionnes aux 4° et 4°bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;

- ITS Participations n'est partie à aucun accord de cession temporaire sur les actions ou les droits de vote d'ITS GROUP ;

- à la suite de la réalisation des opérations d'apport, ITS Participations, représentée par Mme Paulin Bénard, a été cooptée en qualité d'administrateur d'ITS GROUP en remplacement de Mme Pauline Bénard qui a démissionné de ses fonctions de membre du conseil d'administration de la société avec effet au 20 novembre 2019. »
